



SECTION



HAUTE-SAÛNE

Coronavirus :

Compte rendu audioconférence avec la direction le 2 avril 2020

Cette audio conférence s'est déroulée aujourd'hui de 10h30 à 11h45 en présence du Directeur Départemental, de la Directrice Adjointe, Directeurs de pôles et des représentants des trois Organisations Syndicales du département.

→ Suite à la demande de FO DGFIP, le recensement quotidien des agents est transmis aux représentants des personnels.

Ainsi au 31/03, 99 agents faisaient partis du Plan de Continuité d'Activité dont 29 en télétravail. 145 agents étaient en ASA.

Compte tenu du roulement des équipes, ces chiffres évoluent quotidiennement.

Au sein de notre réseau départemental, 7 agents sont potentiellement infectés dont 2 en « quatorzaine ».

→ FO DGFIP a interrogé la direction sur le déroulement des opérations lorsqu'un agent est potentiellement infecté.

Tout d'abord, le Médecin de Prévention et le Pole Pilotage Ressources sont informés. Le site où l'agent était en fonction fait l'objet d'un nettoyage approfondi.

Ensuite, il appartient au Médecin de Prévention de décider s'il est opportun ou non d'avertir l'ensemble des services lorsque la situation se présente sur un site multi-services.

Les équipes de nettoyage ont reçu des consignes afin de concentrer le nettoyage sur les poignées de porte, surfaces et sols. Les produits utilisés répondent aux normes virucides en vigueur.

→ FO DGFIP a demandé un point sur le matériel déployé :

- Les lingettes et gants ont été distribués en début de crise

- Une dotation de gel hydro-alcoolique vient d'être réceptionnée sur chaque site

-Aujourd'hui, une première dotation en masques est arrivée. Ces masques sont à destination des 27 agents dénombrés et de la CID, agents en contact avec le public et ce pendant 10 jours .

Une nouvelle livraison sera effectuée prochainement.

-Des plaques en plexi vont être commandées afin de protéger les accueils réceptionnant du public ainsi que les box.

→ 13 PC portables provenant des ENFIP ont été distribués auxquels s'ajoutent un stock local ce qui a permis de doter entre 15 et 20 agents d'ordinateurs.

Les chefs de services n'ont pas été prévenus individuellement de l'arrivée de ces PC portables, la DDFIP ne souhaitant pas faire « un appel ».

Il est essentiel que ceux ci fassent connaître leurs besoins à la direction par écrit.

Actuellement, la direction nous a fait savoir qu'avec le télé travail, le réseau fonctionne. Aucun agent n'est appelé pour le moment à travailler pour une autre structure.

→ Suite aux annonces du ministre sur le report de la campagne IR, nous avons demandé plus de précisions quant à l'organisation dans les SIP.

Pas plus de détails de la part de notre direction. Bien entendu, aucun accueil physique pendant le confinement.

→ FO DGFIP a souligné le fait qu'il est difficile pour certains métiers de différencier la priorité de ce qui ne l'est pas.

Par exemple, en gestion publique, les dépenses comme les recettes relèvent des missions prioritaires. Il n'y a que le recouvrement forcé qui est évincé du PCA.

Ainsi, les postes doivent prendre en charge les rôles nécessaires et encaisser les chèques s'y rapportant.

La DDFIP a également rappelé au Centre de gestion que notre réseau fonctionne en mode réduit et a précisé les priorités appliquées.

Sachant que le centre de tri de la Poste fonctionne les mercredi-jeudi-vendredi, les envois des rôles s'en trouvent largement impactés.

→ Depuis la modification du PCA, les Services de Publicité Foncière ont repris une partie de leurs activités. Les études notariales ont été contactées afin de limiter les flux télé@actes.

Ces flux sont ouverts depuis le 01/04/2020 16h afin de les traiter au fil de l'eau avec nos équipes réduites. Le peu d'agent présent sur site effectue un roulement.

→ FO DGFIP s'est interrogé sur l'impact du fond de solidarité mis en place pour les entreprises.

Dans la presse écrite, notre DDFIP a indiqué que ces demandes seront « traitées et payées très vite ».

Ces formulaires seront traités au niveau national. Nos équipes locales (vérificateurs, ICE) pourront être sollicitées en cas d'incohérences comme une anomalie d'IBAN.

→ FO DGFIP s'est interrogé sur le sujet des congés. Lors de l'audioconférence de cet après midi avec les chefs de services, M.Joubert leur demandera d'être vigilant sur les congés à venir et de ne pas les valider si les besoins ne sont pas identifiés.

Une audioconférence entre la DDFIP et les organisations syndicales se tiendra chaque semaine.

Rappels :

Tous les agents DDFiP peuvent accéder la plate forme d'écoute et de soutien téléphonique de la DGFIP Le service est accessible via <https://www.pros-consulte.com/>, via l'application smartphone ou encore directement en composant le Numéro vert agent: 0805 230 809 ou le numéro vert encadrant: 0805 230 416

N'hésitez surtout à nous faire remonter comme vous l'avez fait depuis le début, toutes les difficultés, les questions, les remarques par Mail :

fo.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr

julie_boileau@hotmail.fr

Les secrétaires départementales

Julie BOILEAU

Nathalie CREUSOT

